

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 301

11 février 2010

SOMMAIRE

Acca Investissement S.A.	14417	Ingersoll-Rand Lux Finance Holding S.à r.l.	14430
A & M Investment S.A.	14411	Ingersoll-Rand Worldwide Capital	14413
Amperlake Capital S.A.	14414	Intrawest Luxembourg Sàrl	14430
A & M S.A.	14411	ITW Delta Sàrl	14417
Ashton Minor S.à r.l.	14429	LBREP III Estate S.à r.l.	14407
Atlantis Trading Company S.A.	14409	LBREP III FIP S.à r.l.	14405
Batten Sàrl	14430	LBREP III Global Finance S.à r.l.	14446
Bips DJIA 30	14448	Lukimbi Investments S.A.	14404
Bips FTSE/Xinhau China 25	14446	Marian Properties S.A.	14412
C.E.C.R.H. International S.A.	14409	Marian Properties S.A.	14413
Centrobank SICAV	14410	Mauron S.A.	14441
Cheshunt Luxembourg S. à r.l.	14411	MGE Roermond (Phase 3) S.à r.l.	14417
Cube Environment S.C.A.	14413	Miura International Parent S.à r.l.	14416
Deborah	14441	Miura International S.à r.l.	14428
DKV Globality S.A.	14409	Payment Solutions Group Luxembourg	14442
Eurohealth International S.A.	14428	Peknica Investments Holding S.A.	14412
Eurohealth International S.A.	14416	Pellinter S.à r.l.	14412
Euro-Planning & Consultants S.A.	14411	Plastal S.à r.l.	14429
Euroscan S.A.	14409	Poel Baltic Holding, S.à r.l.	14412
Eye 2 S.A.	14441	Poel Baltic Land, S.à r.l.	14441
Financière de Gasperich S.à r.l.	14412	Saint James Luxembourg S.à r.l.	14410
Finnveden S.à r.l.	14429	Sculptor Holdings II S.à r.l.	14448
Ginza Enterprises S.A.	14402	Sestrice SA.	14409
Goleador S.A.	14410	Signes S.A.	14413
Goodman Gold Logistics (Lux) S.à r.l.	14410	SSCP Aero Holdings SCA	14404
Goodrich Luxembourg S.à r.l.	14403	Tradimus S.à r.l.	14429
GSO Domestic Capital Funding (Luxem- bourg) S.à r.l.	14402	Vespa A S.C.A.	14413
Icomi Investissement S.A. Holding	14411	VFL Fenster S.à r.l.	14403
Ingersoll-Rand Holdings & Finance Interna- tional S.à r.l.	14429		
Ingersoll-Rand Luxembourg United, Sàrl	14417		

GINZA Enterprises S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 100.307.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"OPERATIONAL SERVICES LTD", ayant son siège social à Kingstown (Saint Vincent et les Grenadines), 112, Bonadie Street,

ici représentée par son administrateur, Monsieur Jean FABER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

Que la société anonyme "GINZA ENTERPRISES S.A." avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 612 du 15 juin 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro B 100.307.

Que le capital de ladite société est à ce jour de trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Que "OPERATIONAL SERVICES LTD", prénommée, est devenue propriétaire de toutes les actions de ladite société anonyme "GINZA ENTERPRISES S.A.".

Que l'actionnaire unique a décidé de dissoudre la société à partir de ce jour.

Que "OPERATIONAL SERVICES LTD", prénommée, se nomme liquidatrice de la société et déclare qu'elle a repris tout l'actif, a réglé tout le passif connu de la société et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour.

Qu'en conséquence, la société anonyme "GINZA ENTERPRISES S.A." se trouve liquidée et a cessé d'exister.

Que la comparante donne entière décharge aux administrateurs et commissaire en fonction.

Que les livres et documents sociaux de la société resteront déposés et conservés pendant cinq ans à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Et à l'instant-même il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Jean Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 décembre 2009. Relation LAC/2009/56522. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011246/42.

(100004290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

GSO Domestic Capital Funding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.824.

—
EXTRAIT

L'adresse du gérant George Fan est désormais la suivante: 280, Park Avenue, 11th floor, Building East, NY 10017 New York, Etats-Unis (et non plus 400E., 56th Street, Apt 39-S, NY 10022 New York, Etats-Unis).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Référence de publication: 2010013278/12.

(100006262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

VFL Fenster S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 30, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 134.234.

Im Jahre zwei tausend neun.

Den achtzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

SIND ERSCHIENEN:

1.- Herr Gerd VAN DER MEER, selbständiger Handwerker, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Lilienthalstrasse 2.

2.- Herr Antonio LAPORTA, Privatbeamter, wohnhaft in L-1271 Luxembourg, 17, rue Thomas Byrne.

Welche Komparenten erklärten dass sie die Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "VFL FENSTER S.à r.l." sind, mit Sitz in L-6464 Echternach, 2, rue des Merciers, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 134.234 (NIN 2007 2461 496)

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Paul BETTINGEN, mit dem Amtssitze in Niederanven, am 26. November 2007, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 52 vom 9. Januar 2008, und deren Statuten abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 29. September 2008, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2497 vom 13. Oktober 2008.

Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölf tausend fünf hundert Euro (€ 12.500.-) beläuft, eingeteilt in ein hundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von je ein hundert fünfundsiebzig Euro (€ 125.-), welche wie folgt zugeteilt sind:

1.- Herr Gerd VAN DER MEER, vorgeannt, einundfünfzig Anteile	51
3.- Herr Antonio LAPORTA, vorgeannt, neunundvierzig Anteile	49
Total: ein hundert Anteile	100

Alsdann ersuchten die Komparenten den amtierenden Notar Nachstehendes zu beurkunden wie folgt:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft von Echternach nach Luxemburg zu verlegen, und demgemäss den ersten Absatz von Artikel 2 der Statuten wie folgt abzuändern:

Art. 2. (Absatz 1). Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter legen die genaue Anschrift der Gesellschaft wie folgt fest: L-2543 Luxembourg, 30, Dernier Sol.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. VAN DER MEER, A. LAPORTA, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 22 décembre 2009. Relation: ECH/2009/1955. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 24. Dezember 2009.

H. BECK.

Référence de publication: 2010011245/42.

(100004039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Goodrich Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 78.528.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 janvier 2010.

Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2010013285/12.

(100006968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Lukimbi Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 117.642.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt et un décembre,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"OPERATIONAL SERVICES LTD", ayant son siège social à Kingstown (Saint Vincent et les Grenadines), 112, Bonadie Street,

ici représentée par son administrateur, Monsieur Jean FABER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

Que la société anonyme "LUKIMBI INVESTMENTS S.A.", avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1712 du 13 septembre 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro B 117.642.

Que le capital de ladite société est à ce jour de trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Que "OPERATIONAL SERVICES LTD", prénommée, est devenue propriétaire de toutes les actions de ladite société anonyme "LUKIMBI INVESTMENTS S.A."

Que l'actionnaire unique a décidé de dissoudre la société à partir de ce jour.

Que "OPERATIONAL SERVICES LTD", prénommée, se nomme liquidatrice de la société et déclare qu'elle a repris tout l'actif, a réglé tout le passif connu de la société et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour.

Qu'en conséquence, la société anonyme "LUKIMBI INVESTMENTS S.A." se trouve liquidée et a cessé d'exister.

Que la comparante donne entière décharge aux administrateurs et commissaire en fonction.

Que les livres et documents sociaux de la société resteront déposés et conservés pendant cinq ans à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Et à l'instant-même il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 décembre 2009. Relation LAC/2009/56523. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011247/42.

(100004293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

SSCP Aero Holdings SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.744.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2010013287/12.

(100006986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

LBREP III FIP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 133.187.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twentieth of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualified as Société d'Investissement en Capital A Risque ("SICAR"), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 127.959 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Régis Galiotto, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given by the Sole Shareholder.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "LBREP III FIP S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 2, Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 133.187, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, October 22nd, 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* dated November 30th, 2007, n° 2764 and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of December 18th, 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 396, dated February 15th, 2008.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by ten thousand (10,000) shares of one Euro and twenty-five Euro cents (€ 1.25) each.

III. the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of association and the financial situation of the Company and approves the financial statements of the Company as of the date of dissolution of the Company;

IV. the Sole Shareholder, as liquidator, declares explicitly to proceed with the dissolution and liquidation of the Company;

V. the Sole Shareholder declares that all the known debts and liabilities of the Company have been paid and settled;

VI. the Sole Shareholder takes over and assumes personally all assets, liabilities and commitments known or unknown of the dissolved Company and the liquidation of the Company is terminated without prejudice that it assumes all its liabilities;

VII. the Company's share register is cancelled as a result of the dissolution of the Company;

VIII. the Sole Shareholder fully discharges the managers for their mandate up to this date; and

IX. the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand and one hundred Euro (€ 1,100.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, qualifiée de Société d'Investissement en Capital A Risque, ("SICAR"), ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.959 ("l'Associé unique"),

ici représenté par Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée par l'Associé unique.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'Associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "LBREP III FIP S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 133.187, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, reçu en date du 22 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 30 novembre 2007, n° 2764, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 18 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 396 en date du 15 février 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12,500.-) représenté par dix mille (10,000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq centimes (€ 1.25) chacune.

III. L'Associé unique déclare avoir pleine connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et approuve les rapports financiers de la Société à la date de sa dissolution;

IV. L'Associé unique, en tant que liquidateur, déclare explicitement procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société;

V. L'Associé unique déclare que toutes les dettes et tous les passifs connus de la Société ont été payés et réglés;

VI. L'Associé unique prend en charge et assume personnellement les actifs, passifs et obligations, connus ou inconnus, de la Société dissoute et la liquidation de la Société est clôturée étant entendu qu'il assume tous ses passifs;

VII. Suite à la dissolution de la Société, son registre des parts sociales est annulé;

VIII. L'Associé unique donne entière décharge aux gérants pour leur activité dans le cadre de leur mandat jusqu'à cette date, et

IX. les livres et documents de la Société seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cents Euro (€ 1,100.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 novembre 2009. Relation: LAC/2009/49820. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010011227/106.

(100004410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

LBREP III Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.194.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twentieth of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualified as Société d'Investissement en Capital A Risque ("SICAR"), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 127.959 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Régis Galiotto, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given by the Sole Shareholder.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "LBREP III Estate S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 141.194, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on August 14th, 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 2265 on September 16th, 2008. The articles of association of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by ten thousand (10,000) shares of one Euro and twenty-five Euro cents (€ 1.25-) each.

III. the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of association and the financial situation of the Company and approves the financial statements of the Company as of the date of dissolution of the Company;

IV. the Sole Shareholder, as liquidator, declares explicitly to proceed with the dissolution and liquidation of the Company;

V. the Sole Shareholder declares that all the known debts and liabilities of the Company have been paid and settled;

VI. the Sole Shareholder takes over and assumes personally all assets, liabilities and commitments known or unknown of the dissolved Company and the liquidation of the Company is terminated without prejudice that it assumes all its liabilities;

VII. the Company's share register is cancelled as a result of the dissolution of the Company;

VIII. the Sole Shareholder fully discharges the managers for their mandate up to this date; and

IX. the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand and one hundred Euro (€ 1,100.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, qualifiée de Société d'Investissement en Capital A Risque ("SICAR"), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.959 ("l'Associé unique"),

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée par l'Associé unique.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "LBREP III Estate S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 141.194, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, reçu en date du 14 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2265 du 16 septembre 2008. Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis la constitution de la Société.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) représenté par dix mille (10,000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq centimes (€ 1,25) chacune.

III. L'Associé unique déclare avoir pleine connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et approuve les rapports financiers de la Société à la date de sa dissolution;

IV. L'Associé unique, en tant que liquidateur, déclare explicitement procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société;

V. L'Associé unique déclare que toutes les dettes et tous les passifs connus de la Société ont été payés et réglés;

VI. L'Associé unique prend en charge et assume personnellement les actifs, passifs et obligations, connus ou inconnus, de la Société dissoute et la liquidation de la Société est clôturée étant entendu qu'il assume tous ses passifs;

VII. Suite à la dissolution de la Société, son registre des parts sociales est annulé;

VIII. L'Associé unique donne entière décharge aux gérants pour leur activité dans le cadre de leur mandat jusqu'à cette date, et

IX. Les livres et documents de la Société seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent Euros (€ 1.100,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 24 novembre 2009. Relation: LAC/2009/49819. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2009.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2010011226/105.

(10004403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Euroscan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 122.270.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire reçue par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 décembre 2009, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2010.

C. WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010013274/13.

(100006958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

DKV Globality S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 134.471.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Référence de publication: 2010013279/10.

(100006737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Sestrice SA., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 76.753.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7.1.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013339/10.

(100006583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

C.E.C.R.H. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 101.655.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7.1.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013370/10.

(100006599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Atlantis Trading Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 139.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/01/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013372/10.

(100006598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Centrobank SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 71.399.

Auszug aus der Beschlussfassung der ordentlichen Generalversammlung vom 26. November 2009 in Luxemburg

- die Herren Gerhard GRUND mit beruflichem Wohnsitz in 1 Tegetthofstrasse A-1015 Wien, Alfred Michael SPISS, mit beruflichem Wohnsitz 1 Tegetthofstrasse A-1015 Wien und Frau Monika JUNG mit beruflichem Wohnsitz Leonard 4-6 Bermstein Strasse A-1220 Wien werden als Verwaltungsratsmitglieder für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.
- DELOITTE S.A., Luxemburg, wird als Abschlussprüfer für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug
Für CENTROBANK SICAV
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Unterschriften

Référence de publication: 2010013311/16.

(100006452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Saint James Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 146.147.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 janvier 2010.

Pour copie conforme
Pour la société
Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2010013264/14.

(100006270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Goleador S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 26, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 146.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 11 janvier 2010.

Pour la société
Pierre PROBST
Le notaire

Référence de publication: 2010013251/13.

(100006414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Goodman Gold Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.182.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 134.670.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Référence de publication: 2010013272/11.

(100006743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Cheshunt Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 119.852.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 janvier 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2010013281/14.

(100007016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Euro-Planning & Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen.

R.C.S. Luxembourg B 106.123.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue au siège de la société en date du 19 octobre 2009 à 10.00 heures*

L'assemblée générale révoque avec effet immédiat le mandat du commissaire aux comptes attribué à Monsieur Paul MÜLLER, demeurant à L-9840 SIEBENALER, 20, Maison.

L'assemblée décide également de nommer comme nouveau commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'an 2014 la société EWA REVISION S.A., avec siège social à L-9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 38.937.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2010013282/16.

(100006465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

**A & M Investment S.A., Société Anonyme,
(anc. A & M S.A.).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 150.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 janvier 2010.

Référence de publication: 2010013283/11.

(100006997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Icomi Investissement S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 65.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ICOMI INVESTISSEMENT S.A. HOLDING

Société Anonyme Holding

Claude SCHMITZ / Guy HORNICK

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010013379/13.

(100006927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Pellinter S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 105.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/01/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013337/10.

(100006590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Financière de Gasperich S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 54.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/01/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013338/10.

(100006587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Peknica Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 105.823.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6.1.2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010013374/13.

(100006594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Marian Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 107.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013376/10.

(100006932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Poel Baltic Holding, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.262.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 133.558.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013395/11.

(100006905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Cube Environment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 140.595.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2010013332/12.

(100006382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Vespa A S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 144.458.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2010013333/12.

(100006392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Marian Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 107.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013378/10.

(100006929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ingersoll-Rand Worldwide Capital, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013420/10.

(100006974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Signes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 46.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013400/10.

(100006901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Amperlake Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 131.445.

In the year two thousand and nine.

On the seventeenth day of December.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company, securitisation company according to the law of March 22, 2004, "Amperlake Capital S.A.", with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 131445, incorporated by a deed of Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on July 27, 2007, published in the Mémorial C number 2698 of November 23, 2007 and whose articles of association have been amended by deed of the same notary on August 27, 2007, published in the Mémorial C number 2344 of October 18, 2007.

The subscribed capital amounts to ninety-three thousand and five hundred Euro (EUR 93,500.-) divided into ninety three thousand and five hundred (93,500) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

The meeting is presided by Mr. Raphaël ROZANSKI, maître en droit, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs. Valérie BERNS, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. David SANA, maître en droit, residing professionally in Luxembourg.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been checked and signed by the shareholders who are present, the proxy holders of the represented shareholders and the undersigned notary, shall be kept at the latter's office.

The proxies of the represented shareholders, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1. Resolution to dissolve the company and to liquidate its assets.
2. Appointment of the company "GENLICO LIMITED", having its registered office in Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (British Virgin Islands), registered at the International Business Companies Act of the British Virgin Islands under the number 608721, as liquidator with the broadest power mentioned in the articles 144 to 148 of the Corporate Act of August 10, 1915.
3. Discharge to the directors for the performance of their respective mandates.

After deliberation, the following resolutions were taken by the meeting by unanimous vote.

First resolution

The meeting decides to dissolve the company and to liquidate its assets.

Second resolution

The meeting decides to appoint as liquidator of the company:

The company "GENLICO LIMITED", having its registered office in Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (British Virgin Islands), registered at the International Business Companies Act of the British Virgin Islands under the number 608721.

The liquidator shall have the broadest powers to carry out its mandate, in particular all the powers provided for by articles 144 to 148 of the Corporate Act of August 10, 1915, concerning commercial companies, without having to ask for authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law.

Third resolution

The meeting gives full discharge to the class A directors of the company, namely Mr. Eric MAGRINI, chairman of the board of directors, Mr. Pietro LONGO, and to the class B directors, Mr. Holger MOLLER and Mr. Paul WOLFF for the performance of their mandates.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at eight hundred fifty Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that at the request of the attorney the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same attorney, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf.

Le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme, société de titrisation en conformité avec la loi du 22 mars 2004 "Amperlake Capital S.A." ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 131445, constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2698 du 23 novembre 2007, et dont les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 27 août 2007, publié au Mémorial C n° 2344 du 18 octobre 2007.

Le capital social s'élève à quatre-vingt-treize mille cinq cents Euros (EUR 93.500,-) représenté par quatre-vingt-treize mille cinq cents (93.500) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Raphaël ROZANSKI, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Valérie BERNS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David SANA, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, contrôlée et signée par les actionnaires présents les mandataires de ceux représentés, et par le notaire instrumentant, sera conservée à l'étude de celui-ci.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signés "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte lequel elles seront enregistrées.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1 Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

2. Nomination de la société "GENLICO LIMITED", ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du "International Business Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur de la société:

La société "GENLICO LIMITED", ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du "International Business Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de catégorie A de la société, à savoir Monsieur Eric MAGRINI, président du conseil d'administration et Monsieur Pietro LONGO, et aux administrateurs de catégorie B Monsieur Holger MOLLER et Monsieur Paul WOLFF, pour l'exécution de leurs mandats.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent cinquante Euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: ROZANSKI - BERNIS - SANA - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 décembre 2009. Relation GRE/2009/4976. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011207/131.

(100003828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Eurohealth International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 132.948.

Par la présente, nous vous informons que nous démissionnons de notre mandat de commissaire aux comptes de la société EUROHEALTH INTERNATIONAL S.A., établie au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 132.948.

La présente prend effet immédiatement.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

N. TUMMINELLI

Gérante

Référence de publication: 2010013413/14.

(100006631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Miura International Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 385.250,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 127.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013412/11.

(100006827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Acca Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 123.699.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19 juin 2009

Ratification de la cooptation, prise lors du Conseil d'Administration du 15 septembre 2008, de S.G.A. SERVICES S.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, comme nouvel administrateur en remplacement de Jean ARROU VIGNOD; démissionnaire. Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (Belgique), adresse professionnelle au 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, a été nommé en tant que Représentant Permanent de la société S.G.A. SERVICES S.A.

La société S.G.A. SERVICES S.A. a été élue lors du Conseil d'Administration du 15 septembre 2008.

Pour la société ACCA INVESTISSEMENT S.A.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2010013399/17.

(100006449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

MGE Roermond (Phase 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 96.147.

—
RECTIFICATIF

Cette mention rectificative annule et remplace la version
déposée antérieurement le 7 décembre 2009 sous le No: L090186869

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013407/13.

(100006851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ingersoll-Rand Luxembourg United, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 90.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013423/10.

(100006969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

ITW Delta Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.513.000,00.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 7, rue Nicolas Bové.
R.C.S. Luxembourg B 104.441.

—
In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of November.

Before us, Maître Henri Hellinckx notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CS (Investments) Ltd. a private company limited by shares having its registered office at Milner House, 18, Parliament Street, Hamilton HM 12, Bermuda (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Maurits J. De Smedt, company manager, residing at 10 rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg, by virtue of a proxy established on 24 November 2009.

The said proxy after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

It is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "ITW Delta S.à r.l.", having its registered office at 7, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under n° B 104.441 and incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, then notary residing in Mersch, dated 9 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 16 February 2005 under number 143, page 6841, hereafter referred to as the "Company". The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended.

The share capital of the Company is currently thirteen thousand Euros (EUR 13,000.-) represented by thirteen (13) shares (parts sociales), with a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The appearing party, duly represented as stated hereinabove, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken, has decided to vote on all items of the following agenda:

a. Introduction of new classes of shares as follows:

Class A shares; class B shares; class C shares; class D shares; class E share and class F shares, all having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each.

b. Conversion of the existing thirteen (13) shares of the Company with a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each, into thirteen (13) class A shares with a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each.

c. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of three million five hundred thousand Euros (EUR 3,500,000.-) in order to raise it from its current amount of thirteen thousand Euros (EUR 13,000.-) to three million five hundred thirteen thousand Euros (EUR 3,513,000.-) by creating and issuing (i) seven hundred (700) new class B shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each; (ii) seven hundred (700) new class C shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each; (iii) seven hundred (700) new class D shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each; (iv) seven hundred (700) new class E shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each and (v) seven hundred (700) new class F shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each, (the "New Shares");

d. Subscription and full payment by the Sole Shareholder of the New Shares by a contribution in kind consisting of a receivable as further described in a report of the board managers of the Company dated November 2009;

e. Decision to amend and fully restate the articles of association of the Company (the "Restated Articles"); and

f. Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the above agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to restructure the share capital of the Company by creating six (6) types of classes of shares, namely class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares and class F shares.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing thirteen (13) shares of the Company with a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each, into thirteen (13) class A shares with a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of three million five hundred thousand Euros (EUR 3,500,000.-) in order to raise it from its current amount of thirteen thousand Euros (EUR 13,000.-) to three million five hundred thirteen thousand Euros (EUR 3,513,000.-) by creating and issuing (i) seven hundred (700) new class B shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each; (ii) seven hundred (700) new class C shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each; (iii) seven hundred (700) new class D shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each; (iv) seven hundred (700) new class E shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each; (v) seven hundred (700) new class F shares, having a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated here above, DECLARES to subscribe for the New Shares, by a contribution in kind consisting of a receivable (the "Contribution"), as further described in a report of the board of managers of the Company dated 24 November 2009 (the "Company's Report").

The Company's Report valued the Contribution at three million five hundred thousand Euros (EUR 3,500,000.-).

The valuation of the Contribution has also been described in a report of the Sole Shareholder dated 24 November 2009, which also valued the Contribution at three million five hundred thousand Euros (EUR 3,500,000.-).

These reports, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder RESOLVES to amend the Company's articles of incorporation and to restate them, so that they shall henceforth read as follows:

" Art. 1. Definitions. In these Articles:

"Articles" has the meaning as set forth in Article 2;

"Affiliated Company" has the meaning as set forth in Article 3;

"Class A Shares" means the shares of class A and "Class A Share" means any of them;

"Class B Shares" means the shares of class B and "Class B Share" means any of them;

"Class C Shares" means the shares of class C and "Class C Share" means any of them;

"Class D Shares" means the shares of class D and "Class D Share" means any of them;

"Class E Shares" means the shares of class E and "Class E Share" means any of them;

"Class F Shares" means the shares of class F and "Class F Share" means any of them;

"Company" has the meaning as set forth in Article 2;

"Fiscal Year" has the meaning as set forth in Article 12.1;

"Last Class of Shares" means the class of Shares which would appear last if a list of the share classes in issue at any given time were compiled in ascending alphabetical order, e.g. Class F Shares if classes range from A to F;

"Law" has the meaning as set forth in Article 2;

"Repurchase Date" has the meaning ascribed to it in Article 7.4.2 of these Articles;

"Repurchase Price" has the meaning ascribed to it in Article 7.4.3 of these Articles; and

"Shares" means all the shares (parts sociales) issued by the Company and "Share" means any of them.

Art. 2. Corporate form. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of incorporation (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7.1, 7.5 and 9 the exceptional rules applying to a one member company (société à responsabilité limitée unipersonnelle).

Art. 3. Corporate object.

1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg and/or foreign entities, to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and the management and development of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

2. The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, notes and other debt instruments, which may be convertible or not, without any public offer.

3. The Company may grant any assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or company in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by the shareholder (s) of the Company (hereafter referred to as the "Affiliated Company").

4. The Company may in particular:

- advance, lend or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity, with or without security;

- enter into any guarantee, pledge or any other form of security for the performance of any contracts or obligations of the Company or of any Affiliated Company.

5. The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. Denomination. The Company will have the denomination "ITW Delta S.à r.l.".

Art. 6. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the sole manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 7. Share capital - Shares.

7.1 - Share capital

The Company's corporate capital is fixed at three million five hundred thirteen thousand Euros (EUR 3,513,000.-) represented by three thousand five hundred thirteen (3,513) shares ("parts sociales"), all fully subscribed and entirely paid up, as follows:

a)	13	Class A Shares
b)	700	Class B Shares
c)	700	Class C Shares
d)	700	Class D Shares
e)	700	Class E Shares
f)	700	Class F Shares

All with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company ("société unipersonnelle") in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency, articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

7.2 - Profit participation

Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

7.3 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7.4 - Repurchase of Shares

7.4.1 The Company may acquire its Shares under the due observance of the provisions of the Law.

7.4.2 The Company shall be entitled, subject to the prior approval of the Shareholders' meeting, subject to the Law and these Articles, to repurchase the Last Class of Shares at any time by serving a notice to the holders of the relevant class of Shares specifying the number of Shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the "Repurchase Date").

7.4.3 Each Share repurchased in accordance with this Article shall entitle its holder to a pro rata portion of the relevant repurchase price (the "Repurchase Price") which will be determined by the board of managers as the case may be and approved by the general meeting of shareholders on the basis of interim accounts of the Company. Said interim accounts of the Company will be prepared based on a date which is not earlier than eight days from the date of the reduction of share capital and the cancellation of the Shares of the relevant class. The Repurchase Price shall be equal to the total net profits of the Company, including any carried forward profits ("P") (i) less any losses including carried forward losses ("L") (ii) plus any freely distributable share premium (up to the amount of L) as well as any other freely distributable reserves ("SR") less (iii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles at the time of determination ("LR"). Such Repurchase Price is expressed in the following equation: $P - L + SR - LR$.

7.4.4 In addition, the repurchase of a class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the Company below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves which may not be distributed under the Law or the Articles.

7.4.5 Any repurchase price to be paid by the Company in consideration of the acquisition of its own Shares in view of their immediate cancellation shall be due and payable upon their effective repurchase.

7.4.6 Immediately after the payment of the above mentioned repurchase prices, the board of managers shall convene a general shareholders' meeting in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Last Class of Shares.

7.5 - Transfer of shares

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

7.6 - Registration of shares

All shares are in registered form and recorded in the shareholders' register in conformity with article 185 of the Law.

Art. 8. Management.

8.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders and may be revoked ad nutum by the same.

8.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

8.3 - Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 8.3 shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

8.4 - Chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 9. General shareholders' meeting. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 10. Annual general shareholders' meeting. If the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on 15 May, at 3.00 p.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Art. 11. Audit. If the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there

is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors (conseil de surveillance).

Art. 12. Fiscal year - Annual accounts.

12.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of December and ends on the 30th of November.

12.2 - Annual accounts

Each year, the sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with Article 200 of the Law.

Art. 13. Distribution of profits. Each year, from the net annual profit determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution shall be taken by the general meeting of shareholders.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from the balance of the net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,
- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole outstanding Last Class of Shares have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding outstanding Last Class of Shares.

Art. 14. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 15. Reference to the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 3,500.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

CS (Investments) Ltd., une private company limited by shares, ayant son siège social à Milner House, 18, Parliament Street, Hamilton HM 12, Bermudes (l'"Associé Unique"),

ici représentée par M. Maurits J. De Smedt, gérant de société, demeurant à 10 rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée en date du 24 novembre 2009.

La dite procuration après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Elle est le seul associé de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "ITW Delta S. à r.l.", ayant son siège social au 7, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 104.441 et constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 9 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 16 février 2005, numéro 143, page 6841, ci-après désignée comme la "Société". Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés.

Le capital social de la Société s'élève actuellement à treize mille Euros (EUR 13.000,-) représenté par treize (13) parts sociales d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, toutes souscrites et libérées.

La partie comparante, dûment représentée comme décrit ci-dessus, a reconnu être dûment informée des résolutions à prendre, a décidé de voter sur tous les points de l'agenda reproduit ci-après:

a. Introduction de nouvelles classes de parts sociales comme suit:

Parts sociales de classe A; parts sociales de classe B; parts sociales de classe C; parts sociales de classe D; parts sociales de classe E et parts sociales de classe F, toutes ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

b. Conversion des treize (13) parts sociales actuelles de la Société ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, en treize (13) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de Euros (EUR 1.000,-) chacune.

c. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois millions cinq cent mille Euros (EUR 3.500.000,-) afin de l'augmenter de son montant actuel de treize mille Euros (EUR 13.000,-) pour atteindre la somme de trois millions cinq cent treize mille Euros (EUR 3.513.000,-) par la création et l'émission de (i) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe B, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune; (ii) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe C, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune; (iii) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe D, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune; (iv) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe E, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune et (v) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe F, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, (les "Nouvelles Parts Sociales");

d. Souscription et paiement intégral par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales par un apport en nature consistant en une créance telle que décrite par le rapport du conseil de gérance de la Société daté de novembre 2009;

e. Décision d'amender et refonte totale des statuts de la Société (les "Statuts Refondés");

f. Divers.

En conséquence et sur base de l'agenda repris ci-dessus, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de restructurer le capital social de la Société en créant six (6) types de classes de parts sociales, à savoir des parts sociales de classe A, des parts sociales de classe B, des parts sociales de classe C, des parts sociales de classe D, des parts sociales de classe E et des parts sociales de classe F.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les treize (13) parts sociales actuelles de la Société ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, en treize (13) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois millions cinq cent mille Euros (EUR 3.500.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de treize mille Euros (EUR 13.000,-) à trois millions cinq cent treize mille Euros (EUR 3.513.000,-) par la création et l'émission de (i) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe B, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune; (ii) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe C, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune; (iii) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe D, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune; (iv) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe E, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune et (v) sept cent (700) nouvelles parts sociales de classe F, ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Souscription - Paiement

L'Associé Unique, dûment représenté comme stipulé ci-dessus, DECLARE souscrire aux Nouvelles Parts Sociales, par un apport en nature consistant en une créance (l'"Apport") telle que décrite dans le rapport du conseil de gérance de la Société daté du 24 novembre 2009 (le "Rapport de la Société");

Le Rapport de la Société a évalué l'Apport à trois millions cinq cent mille Euros (EUR 3.500.000,-).

L'évaluation de l'Apport a également été décrite dans un rapport de l'Associé Unique daté du 24 novembre 2009, qui évalue également l'Apport à trois millions cinq cent mille Euros (EUR 3.500.000,-).

Les dits rapports, après avoir été signés ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique DECIDE de modifier les Statuts de la Société et de les refondre, lesquels seront dorénavant libellés comme suit:

" **Art. 1^{er}. Définitions.** Dans ces Statuts:

"Statuts" a la signification telle que déterminée à l'Article 2;

"Société Affiliée" a la signification telle que déterminée à l'Article 3;

"Parts Sociales de Classe A" signifient les parts sociales de Classe A et "Part Sociale de Classe A" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales de Classe B" signifient les parts sociales de Classe B et "Part Sociale de Classe B" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales de Classe C" signifient les parts sociales de Classe C et "Part Sociale de Classe C" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales de Classe D" signifient les parts sociales de Classe D et "Part Sociale de Classe D" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales de Classe E" signifient les parts sociales de Classe E et "Part Sociale de Classe E" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales de Classe F" signifient les parts sociales de Classe F et "Part Sociale de Classe F" signifie chacune d'entre elles;

"Société" a la signification telle que déterminée à l'Article 2;

"Année Fiscale" a la signification telle que déterminée à l'Article 12.1;

"Dernière Classe de Parts Sociales" signifie la classe de Parts Sociales qui apparaîtrait en dernier s'il était établi à un moment donné une liste des Parts Sociales en ordre alphabétique ascendant, par exemple les Parts Sociales de Classe F si les classes s'étendent de A à F;

"Loi" a la signification telle que déterminée à l'Article 2;

"Date de Rachat" a la signification telle que déterminée à l'Article 7.4.2 de ces Statuts;

"Prix de Rachat" a la signification telle que déterminée à l'Article 7.4.3 de ces Statuts; et

"Parts Sociales" signifie toutes les parts sociales émises par la Société et "Part Sociale" signifie l'une d'entre elles.

Art. 2. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7.1, 7.5 et 9 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 3. Objet social.

1. L'objet social de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entités luxembourgeoises et/ou étrangères, d'acquérir ces titres et droits au travers de participations, d'apports, de prise ferme, de négociations ou d'options, ou tout autre moyen, ainsi que la gestion et le développement de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des associations.

2. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, d'effets et autres instruments de dette convertibles ou non, sans émission publique.

3. La Société peut accorder toute assistance, soit par le biais de prêts, garanties ou autres à ses filiales ou aux sociétés avec lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou toutes sociétés directement ou indirectement contrôlées par les associé(s) de la Société (ci après dénommée "Société Affiliée").

4. La Société peut en particulier:

- avancer, prêter, souscrire à ou acheter tout instrument de dette émis par toute entité luxembourgeoise ou étrangère, avec ou sans garanties;

- souscrire des garanties, gages ou toute autre forme de sûreté pour assurer l'exécution des contrats ou obligations de la Société ou de toute Société Affiliée.

5. La Société peut, en outre, réaliser des opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toute transaction sur des biens immobiliers et mobiliers.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Dénomination. La Société aura la dénomination "ITW Delta S.à r.l."

Art. 6. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 7. Capital social - Parts sociales.

7.1 - Capital social

Le capital social est fixé à trois millions cinq cent treize mille Euros (EUR 3.513.000,-) représenté par trois mille cinq cent treize (3.513) parts sociales, toutes entièrement souscrites et libérées, comme suit:

a)	13	Parts Sociales de Classe A
b)	700	Parts Sociales de Classe B
c)	700	Parts Sociales de Classe C
d)	700	Parts Sociales de Classe D
e)	700	Parts Sociales de Classe E
f)	700	Parts Sociales de Classe F

Toutes ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000) chacune.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont établis par écrit.

7.2 - Participation aux profits

Chaque Part Sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

7.3 - Indivisibilité des actions

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne pour les représenter auprès de la Société.

7.4 - Rachat de parts sociales

7.4.1 La Société pourra racheter ses Parts Sociales sous condition d'observer les dispositions de la Loi.

7.4.2 La Société aura droit, sous réserve de l'approbation préalable de l'assemblée générale, sous réserve d'observer les dispositions de la Loi et des Statuts, de racheter la Dernière Classe de Parts Sociales à tout moment par notification aux détenteurs de la classe de Parts Sociales considérée en précisant le nombre de Parts Sociales à racheter et la date à laquelle le rachat aura lieu (la "Date de Rachat").

7.4.3 Chaque Part Sociale rachetée en conformité avec le présent article donnera à son détenteur le droit à une portion au pro rata du prix de rachat considéré (le "Prix de Rachat") qui sera déterminé par le conseil de gérance le cas échéant et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des comptes intermédiaires de la Société. Ces comptes intermédiaires de la Société seront préparés à une date qui ne sera pas éloignée de plus de huit jours de la date de réduction du capital social et de l'annulation des parts sociales de la classe considérée. Le Prix de Rachat sera égal au total des bénéfices nets de la Société, incluant tout bénéfice reporté à nouveau ("P") (i) moins toute pertes incluant les pertes reportées à nouveau ("L") (ii) plus toute prime d'émission librement distribuable (jusqu'au montant de L) ainsi que toutes les autres réserves librement distribuables ("SR") moins (iii) toutes sommes devant être mises en réserve(s) conformément aux dispositions légales ou aux statuts au moment de la détermination ("LR"). Un tel Prix d'Achat est exprimé dans la formule suivante: $P - L + SR - LR$.

7.4.4 En outre, le rachat d'une classe de Parts Sociales ne pourra avoir pour effet de réduire l'actif net de la Société en dessous du montant de la valeur du capital social souscrit et des réserves qui ne peuvent être distribuées selon la Loi ou les Statuts.

7.4.5 Tout prix de rachat à payer par la Société pour l'acquisition de ses propres Parts Sociales en vue de leur immédiate annulation sera dû et payable dès leur rachat effectif.

7.4.6 Immédiatement après le paiement du prix de rachat mentionné ci-dessus, le conseil de gérance devra convoquer une assemblée générale en vue de réduire le capital social par l'annulation de la Dernière Classe de Parts Sociales rachetée.

7.5 - Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

7.6 - Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 8. Management.

8.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

8.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

8.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 8.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants par la seule signature de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

8.4 - Président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Tout gérant pourra agir à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son représentant. Un gérant pourra également désigner un autre gérant pour le représenter par téléphone, cela sera confirmé par écrit par la suite.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par conférence vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

8.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 9. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les

décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 15 mai, à 15 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent

Art. 11. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de surveillance.

Art. 12. Exercice social - Comptes annuels.

12.1 - L'exercice social

L'année sociale commence le premier décembre et se termine le 30 novembre.

12.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire, indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société, ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 13. Distribution des profits. Chaque année, du bénéfice annuel net déterminé en accord avec les dispositions légales applicables et les principes comptables, cinq pour cent (5%) sera déduit et attribué à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire dès lors que le montant de la réserve légale s'élève à dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

La décision de procéder à une distribution, qui portera aussi sur la détermination du montant de cette distribution sera prise par l'assemblée générale des associés.

Chaque année lors de laquelle la Société décide de procéder à une distribution de dividendes, à partir du solde des bénéfices net et des réserves disponibles provenant des bénéfices non distribués, incluant toute prime d'émission, le montant attribué à cet effet devra être distribué dans l'ordre de priorité suivant:

- Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Classe A auront le droit de recevoir un dividende relativement à l'année considérée d'un montant de zéro virgule soixante pourcents (0,60%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe B auront droit de recevoir un dividende relativement à l'année considérée d'un montant de zéro virgule cinquante-cinq pourcents (0,55%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B détenues par ceux-ci, ensuite,

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe C auront le droit de recevoir un dividende relativement à l'année considérée d'un montant de zéro virgule cinquante pourcents (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C détenues par ceux-ci, ensuite,

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe D auront le droit de recevoir un dividende relativement à l'année considérée d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pourcents (0,45%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D détenues par ceux-ci, ensuite,

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe E auront le droit de recevoir un dividende relativement à l'année considérée d'un montant de zéro virgule quarante pourcents (0,40%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E détenues par ceux-ci, ensuite,

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe F auront le droit de recevoir le reste de toute distribution de dividende.

Si toute la Dernière Classe de Parts Sociales en cours a été annulée par la suite de son remboursement, rachat ou autre au moment de la distribution, le reste de toute distribution de dividende devra alors être alloué à la précédente Dernière Classe de Parts Sociales en cours.

Art. 14. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 15. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à EUR 3.500.-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. J. DE SMEDT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 décembre 2009. Relation: LAC/2009/52329. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010011303/587.

(100003998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Eurohealth International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 132.948.

Par la présente, nous vous informons que nous démissionnons de notre mandat d'administrateurs de la société EUROHEALTH INTERNATIONAL S.A., établie au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 132.948.

La présente prend effet immédiatement.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Lex THIELEN / Magalie HILCHER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010013410/14.

(100006628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Miura International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 199.750,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 127.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013414/11.

(100006824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Plastal S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 32.500,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 104.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013415/11.

(100006822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ingersoll-Rand Holdings & Finance International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 99.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013422/10.

(100006970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Finnveden S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 32.500,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 104.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013416/11.

(100006818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Tradimus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 32.500,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 114.373.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013417/11.

(100006816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ashton Minor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 10.000,00.**Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 122.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013419/11.

(100006976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ingersoll-Rand Lux Finance Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 138.705.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, pour la période du 14 mai 2008 au 31 décembre 2008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013421/11.

(100006971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Intrawest Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 63.994.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013426/10.

(100006961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Batten Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.
R.C.S. Luxembourg B 83.878.

In the year two thousand and nine, the eighteenth day of December.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Batten S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46, Place Guillaume II L-1648 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 83.878, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 5 September 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 239 on 12 February 2002 (the Company). The articles of incorporation of the Company (the Articles) have been amended on September 4, 2009 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2046 of October 19, 2009.

There appeared:

BRISTOL AIRPORT (BERMUDA) LIMITED, having its registered office at Penboss Building, 50 Parliament Street, 2nd Floor, HM 12 Hamilton, Bermuda (the Sole Shareholder);

represented by Régis Galiotto, jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. the one hundred and fifty (150) shares, representing the entire share capital of the Company are represented at the present Meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the participant has been beforehand informed;

II. the agenda of the Meeting is the following:

1. Conversion of shares into Preference Shares;
2. Amendment to the corporate object of the Company;
3. Full restatement of the Articles in order to reflect the changes under items 1. and 2. above;
4. Amendment to the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and/or any employee of Loyens & Loeff Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company; and
5. Miscellaneous.

III. the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to convert 45 (forty-five) ordinary shares of the Company of a nominal value of GBP 100 (one hundred Great Britain Pounds) each into 45 (forty-five) preference shares of the Company of a nominal value of GBP 100 (one hundred Great Britain Pounds) each, such preference shares to have such rights and features as described in the restated articles of the Company stated in the third resolution below.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the corporate object of the Company, which shall henceforth have the wording as provided under article 3 of the restated Articles per the third resolution below.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to fully restate the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Batten S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital of the Company is set at fifteen thousand Great Britain Pounds (GBP 15,000), represented by one hundred and five (105) ordinary shares in registered form, having a par value of GBP 100 (one hundred Great Britain Pounds) each (the Ordinary Shares) and forty-five (45) preference shares in registered form, having a par value of GBP 100 (one hundred Great Britain Pounds) each (the Preference Shares, and with the Ordinary Shares collectively referred to as the Shares), all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

5.3 The Ordinary Shares and the Preference Shares shall constitute separate classes of Shares in the Company, but shall rank pari passu in all respects save as specifically provided in these Articles.

5.4 The Preference Shares shall have preferred dividends rights as hereinafter specifically provided. The Preference Shares shall also have liquidation preferences as hereinafter specifically provided.

5.5 Each share premium amount paid for a specific class of Shares shall be stapled to such class of Shares.

5.6 The Shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except for those Shares for which law prescribes the registered form.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares shall be indivisible and the Company shall recognise only one (1) owner per share.

6.2. Shares shall be freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares shall be freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties shall be subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares to third parties by reason of a shareholder's death must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer shall only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one (1) or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which shall set the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

If several managers are appointed, they shall constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of any two (2) managers of the Company or (ii) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand Euro (EUR 3,000) on a per transaction basis.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.

Art. 9. Sole manager. The provisions of this article 9 shall only be applicable if, and only for so long as the Company is managed by a sole manager.

9.1. Any reference in the Articles to the Board or the managers shall be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders shall be valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders shall be convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder. The provisions of this article 12 shall only be applicable if, and only for so long as the Company has a sole shareholder.

12.1 The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

13.4. The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.

14.2. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.3. The shareholders shall appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. Subject to article 15.3 below, the shareholders determine how the balance of the annual net profits (the Profits) is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. In case of distribution of dividends, when permitted by law, the Preference Shares shall confer upon the holders thereof on a pro rata basis to the number of Preference Shares they hold in the share capital of the Company, in priority to the payment of dividends to the holders of any other shares in the share capital of the Company, to receive ninety-nine percent (99%) of the Profits distributed as dividends. One percent (1%) of the Profits distributed as dividends shall be allocated to the holders of Ordinary Shares.

15.4. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken in accordance with article 15.3 above by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by a majority (in number) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders shall appoint one (1) or several

liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities (the Surplus) shall be distributed to the shareholders in accordance with the following order of priority:

i) First, the holders of the Preference Shares will be entitled to receive on a pro rata basis to the number of Preference Shares they hold in the share capital of the Company, in priority to any payments to other shareholders, ninety-nine percent (99%) of the Surplus.

ii) Second, after payments of the amounts specified in item (i) above, the holders of the Ordinary Shares will be entitled to receive one percent (1%) of the Surplus on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares they hold in the share capital of the Company.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications shall be made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions shall be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to authorise and empower any manager of the Company and/or any employee of Loyens & Loeff Luxembourg, acting individually, to make the necessary amendments in the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand seven hundred Euros (1,700.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-huitième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Batten S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.878, constituée suivant Un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 5 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 239 du 12 février 2002 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés le 4 septembre 2009, suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2046 du 19 octobre 2009.

A comparu:

BRISTOL AIRPORT (BERMUDA) LIMITED, ayant son siège social à Penboss Building, 50 Parliament Street, 2ⁿd Floor, HM 12, Hamilton, les Bermudes (l'Associé Unique),

ici représentée par Régis Galiotto, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. les cent cinquante (150) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour dont le participant a pris connaissance au préalable;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Conversion de parts sociales en Parts Sociales Privilégiées;
2. Modification de l'objet social de la Société;
3. Refonte complète des Statuts afin de refléter les modifications mentionnées aux points 1. et 2. ci-dessus;
4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et/ou tout employé de Loyens & Loeff Luxembourg afin de procéder à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de la Société; et

5. Divers.

III. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de convertir 45 (quarante-cinq) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de GBP 100 (cent livres sterling) chacune en 45 (quarante-cinq) parts sociales privilégiées de la Société d'une valeur nominale de GBP 100 (cent livres sterling) chacune, lesquelles parts sociales privilégiées auront les droits et les caractéristiques décrits dans les statuts tels que reformulés à la troisième résolution ci-dessous.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur prévue à l'article 3 des Statuts reformulés conformément à la troisième résolution ci-dessous.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Associé Unique décide de reformuler dans leur intégralité les Statuts de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Batten S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités pour la modification des Statuts prévues à l'article 11.2(vii).

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant la vente, de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière, et le cas échéant, vendre, céder ou aliéner d'une autre manière, tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre

société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à quinze mille livres sterling (GBP 15.000), représenté par cent cinq (105) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et quarante-cinq (45) parts sociales privilégiées sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100) chacune (les Parts Sociales Privilégiées et avec les Parts Sociales Ordinaires, désignées collectivement comme les Parts Sociales), toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une (1) ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités pour la modification des Statuts prévues l'article 11.2(vii).

5.3. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées constitueront des classes séparées de Parts Sociales de la Société mais se classeront pari passu à tous les égards sauf disposition spécifique ci-dessous.

5.4. Les Parts Sociales Privilégiées auront des droits aux dividendes privilégiés selon les dispositions spécifiques ci-dessous. Les Parts Sociales Privilégiées auront également des privilèges de liquidation selon les dispositions spécifiques ci-après.

5.5. Chaque montant de prime d'émission versé pour une classe spécifique de Parts Sociales sera liée à cette classe de Parts Sociales.

5.6. Les Parts Sociales peuvent être nominatives ou au porteur, au choix du détenteur, sauf les Parts Sociales pour lesquelles la loi impose la forme nominative.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales aux tiers en raison du décès d'un associé doit être approuvée par les associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou si le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est administrée par un (1) ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le Conseil.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social déterminé à l'article 3.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant une réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) les signatures conjointes de deux (2) gérants ou (ii) la signature individuelle de tout gérant seulement dans le cadre de transactions d'un montant de trois mille euros (EUR 3.000) maximum par transaction.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Les dispositions de cet article 9 ne s'appliquent que si, et aussi longtemps que, la Société est gérée par un gérant unique.

9.1. Toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) au cas où le nombre d'associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le projet explicite des résolutions à adopter est communiqué à tous les associés et la ou les résolutions sont signées par les associés. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à l'assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter en Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique. Les dispositions de cet article 12 ne s'appliquent que si, et aussi longtemps que, la Société a un associé unique.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à une Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Au cas où le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année le troisième mardi de juin à 15 heures au siège social de la Société et si ce jour n'est pas un jour ouvrable où les banques sont ouvertes dans la ville de Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant au même horaire et lieu.

Art. 14. Commissaires aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1. Si le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), le contrôle de la Société est confié à un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3. Les associés nomment les commissaires aux comptes, le cas échéant, et les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs mandats, lesquels ne peuvent dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes et les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Sous réserve de l'article 15.3 ci-dessous, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels (les Bénéfices). Ils peuvent affecter ce surplus au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. En cas de distribution de dividendes, quand la loi le permet, les Parts Sociales Privilégiées confèrent à leurs détenteurs proportionnellement au nombre de Parts Sociales Privilégiées qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, avant le paiement de dividendes aux détenteurs des autres parts sociales dans le capital social de la Société, le droit de recevoir quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99%) des Bénéfices distribués en tant que dividendes. Un pour cent (1%) des Bénéfices distribués en tant que dividendes sera affecté aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires.

15.4. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée conformément à l'article 15.3 ci-dessus par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes (le Boni) est distribué aux associés conformément à l'ordre de priorité suivant:

i) Premièrement, les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées auront le droit de recevoir proportionnellement au nombre de Parts Sociales Privilégiées qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99%) du Boni.

ii) Deuxièmement, après les paiements des montants précisés au point i) ci-dessus, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires auront droit à un pour cent (1%) du Boni proportionnellement au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent dans le capital social de la Société.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder aux modifications nécessaires dans le registre des associés de la Société et/ou tout employé de Loyens & Loeff Luxembourg afin de refléter les changements ci-dessus et de procéder à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de la Société.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élève environ à mille sept cents Euros (1.700,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55510. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010013136/586.

(100007008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Poel Baltic Land, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013397/11.

(100006904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Eye 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.138.

Le nom exact de Gerd LIFTIN, Administrateur de catégorie A, avec adresse au 23, Königsallee, 37081 Göttingen, Allemagne, est Gerd LITFIN.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Référence de publication: 2010013485/11.

(100007017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Mauron S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 29.797.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2009 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano DAL ZOTTO, Nico BECKER et Guy SCHOSSELER, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie THUNUS, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Pour extrait conforme

MAURON S.A.

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2010013478/17.

(100006955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Deborah, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 47.748.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2009 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano DAL ZOTTO, Guy SCHOSSELER et Nico BECKER, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie THUNUS, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Pour extrait conforme
DEBORAH
Société anonyme holding
Signature

Référence de publication: 2010013479/17.

(100006950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Payment Solutions Group Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.627.700,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 149.230.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth day of December,
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of PAYMENT SOLUTIONS GROUP LUXEMBOURG, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of an amount of EUR 12,500, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 149.230 (the "Company").

incorporated as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by a deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 10 November 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2359 dated December 3, 2009.

There appeared:

C&E HOLDINGS LUXEMBOURG S.À.R.L., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of an amount of EUR 1,627.700, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 148.895 (the "Sole Shareholder");

Here represented by Mr Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, through its attorney, requests the notary to enact that:

- (i) the 125 shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed; and
- (ii) the agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1) Increase in the share capital of the Company by an amount of EUR 1,615,200, so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 1,627,700, by the issue of 16,152 new shares with a nominal value of EUR 100 each;
- 2) Subscription to and allocation and payment of the 16,152 new shares by C&E HOLDINGS LUXEMBOURG S.A R.L. with a contribution in kind;
- 3) Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase in the share capital of the Company; and
- 4) Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,615,200, so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 to EUR 1,627,700, by the issuance of 16,152 new shares of the Company, with a nominal value of EUR 100 each (the "New Shares").

Second resolution

It is resolved to accept that the New Shares be fully subscribed by the Sole Shareholder, with a contribution in kind consisting of 1 per cent from its 94 per cent share in the interest of FNIS INTERNATIONAL INVESTMENTS, C.V. ("FNIS II CV"), a limited partnership formed under the laws of the Netherlands, having its seat at Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam Postbus 990, 100AZ Amsterdam, The Netherlands, representing an amount of EUR 1,304,700 (the "FNIS

Interest"), and 1 per cent of its 100% share in the share capital of IDLX INTERNATIONAL, B.V. ("IDLX BV"), a company duly organized and validly existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Strawinskyiaan 3105 Atrium, Amsterdam, The Netherlands 1077ZX, representing 1 per cent of the share capital of IDLX BV and an amount of EUR 310,500 (the "IDLX Shares", and together with the FNIS Interest, the "Contributed Assets").

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened the Sole Shareholder, which through its proxy-holder, declared to fully subscribe to the above mentioned increase in the share capital up to an amount of EUR 1,615,200, the whole being fully paid-up with a contribution in kind consisting of the Contributed Assets.

Evaluation

The value of the Contributed Assets is set at EUR 1,615,200. Such contribution has been valued by all the managers of the Company, pursuant to a statement of contribution value, which has been produced to the notary.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

Effective implementation of the contribution

The Sole Shareholder, contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

- (i) the FNIS Interest does not carry any debt;
- (ii) the IDLX Shares are in registered form and are fully paid up;
- (iii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Contributed Assets;
- (iv) the Contributed Assets are free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (v) the Contributed Assets are not the object of a dispute or claim;
- (vi) the Contributed Assets are freely transferable, with all the rights attached thereto;
- (vii) FNIS II CV is duly formed and validly existing under the laws of the Netherlands and IDLX BV is duly organized and validly existing under the laws of the Netherlands;
- (viii) to its knowledge, FNIS II CV and IDLX BV are not involved in court proceedings for the purposes of bankruptcy, liquidation, winding-up or transfer of assets to creditors, and there are no facts or circumstances known to the Sole Shareholder on the date hereof, which could lead to such court proceedings;
- (ix) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Contributed Assets; and
- (x) all formalities subsequent to the transfer of the Contributed Assets required under any applicable law have or will be carried out in order for the contribution to be valid anywhere and towards any third party.

Managers' intervention:

Thereupon intervened Ronald Dean Cook and Ricky Lynn Cox, acting as type A managers of the Company, together with Cedric Carnoye and Hugo Froment, acting as type B managers of the Company, each of them here represented by Regis Galiotto, by virtue of a power of attorney, which power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the above described contribution in kind, each of them expressly agrees with the description of the contribution, with its valuation and with the effectiveness of the contribution, and confirms the validity of the subscription and payment.

Declaration

The notary declares that the documentation relating to the true and unconditional transmission of the Interest constituting the contributed asset has been considered convincing as well as sufficient, and the contribution is therefore effectively implemented.

Third resolution

As a result of the foregoing statements and resolutions, the contribution in kind having been fully carried out and the required payments having been made, the Sole Shareholder resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at EUR 1,627,700 (one million six hundred and twenty-seven thousand seven hundred euros) divided into 16,277 (sixteen thousand two hundred and seventy-seven) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred euros) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or if there is more than one shareholder, by a resolution taken in the manner provided for amendments of the Articles".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about two thousand six hundred Euros (2,600.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-sept décembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société PAYMENT SOLUTIONS GROUP LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.230 (la "Société");

Constituée comme une société à responsabilité limitée par acte notarié devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, en date du 10 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2359 daté du 3 décembre 2009,

A comparu:

C&E HOLDINGS LUXEMBOURG S.À.R.L, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 1.627.700 EUR, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.895 (l'"Associé Unique");

ici représentée par M. Régis Galiotto, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La partie comparante, par l'intermédiaire de son mandataire, prie le notaire d'acter que:

(i) les 125 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé, et

(ii) l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 1.615.200 EUR, pour le porter du montant de 12.500 EUR à 1.627.700 EUR, par l'émission de 16.152 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR chacune;

2. Souscription, allocation et paiement des 16.152 nouvelles parts sociales par C&E HOLDINGS LUXEMBOURG S.A R.L. par apport en nature;

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation de capital de la Société; et

4. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 1.615.200 EUR, pour le porter du montant de 12.500 EUR à 1.627.700 EUR par l'émission de 16.152 nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 100 EUR chacune (les "Nouvelles Parts Sociales").

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter que les Nouvelles Parts Sociales soient souscrites par l'Associé Unique, par apport en nature de 1% de sa part d'intérêt sur les 94% qu'il détient dans FNIS INTERNATIONAL INVESTMENTS, C.V. ("FNIS II CV"), une société en commandite constituée en vertu des lois des Pays-Bas, ayant son siège à Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam Postbus 990, 100AZ Amsterdam, Pays-Bas, représentant un montant de 1.304.700 EUR (la "Part d'Intérêt FNIS"), et de 1 de sa part 100 pour cent dans le capital social de IDLX INTERNATIONAL, B.V. ("IDLX BV"), une société

dûment constituée et existant valablement en vertu des lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Strawinskyiaan 3105 Atrium, 1077ZX Amsterdam, Pays-Bas, représentant 1 pourcent du capital social de IDLX BV et un montant de 310.500 EUR (les "Actions IDLX", et ensemble avec la Part d'Intérêt FNIS, les "Actifs Contribués").

Intervention - Souscription - Paiement

Après quoi est intervenu l'Associé Unique qui, représenté par son mandataire, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de 1.615.200 EUR, la totalité étant entièrement libérée par un apport en nature des Actifs Contribués.

Evaluation

La valeur des Actifs Contribués est de 1.615.200 EUR.

Cet apport a été évalué par tous les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné.

Mise en oeuvre effective de l'apport

L'Associé Unique, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Part d'Intérêt FNIS est entièrement libérée;
- (ii) les Actions IDLX sont dans la forme nominative et sont entièrement libérées;
- (iii) il est seul propriétaire des Actifs Contribués;
- (iv) les Actifs Contribués sont libres de toute charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (v) les Actifs Contribués ne font l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (vi) les Actifs Contribués sont librement transférables, avec tous les droits y attachés;
- (vii) FNIS II CV est dûment constituée et existe valablement sous le droit des Pays-Bas;
- (viii) IDLX BV est dûment constitué et existe valablement en vertu du droit des Pays-Bas;
- (ix) à sa connaissance, FNIS II CV et IDLX BV ne font l'objet d'aucune procédure judiciaire de faillite, liquidation, dissolution ou de transfert d'actifs à ses créanciers, et il n'existe aucun fait ni aucune circonstance connue de l'Associé Unique à la date des présentes qui pourrait conduire à de telles actions judiciaires; et
- (x) toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des Actifs Contribués requises par les lois applicables seront menées à bien afin que l'apport soit opposable à l'égard de tous tiers et en tout lieu.

Intervention des gérants

Après quoi sont intervenus Ronald Dean Cook and Ricky Lynn Cox, agissant en leur qualité de gérants de type A de la Société, ainsi que Cedric Carnoye et Hugo Froment, agissant en leur qualité de gérants de type B de la Société, chacun représenté par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagée en tant que gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, chacun d'eux accepte expressément la description de l'apport en nature, son évaluation, et le transfert effectif des Actifs Contribués, et confirme la validité de la souscription et du paiement.

Déclaration

Le notaire déclare que la documentation relative à la transmission effective et inconditionnelle des actifs apportés a été considérée comme convaincante et suffisante et qu'en conséquence l'apport est effectivement réalisé.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport en nature ayant été réalisé et la libération ayant été opérée, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société à lire comme suit:

" **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 1.627.700 EUR (un million six cents vingt-sept mille sept cents Euro) divisé en 16.277 (seize mille deux cents soixante-dix-sept) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euro) chacune, entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par résolution prise dans les conditions prévues pour modification des Statuts."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ deux mille six cents Euros (2.600.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des personnes comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra,

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55500. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 JAN. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010013150/219.

(100006386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Bips FTSE/Xinhau China 25, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 141.628.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013549/10.

(100006793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

LBREP III Global Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.756.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twentieth of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualified as Société d'Investissement en Capital A Risque ("SICAR"), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 127.959 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Régis Galiotto, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given by the Sole Shareholder.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "LBREP III Global Finance S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 2, Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 129.756, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, June 18th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated August 30th, 2007, n° 1842 and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of December 18th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 342, dated February 9th, 2008.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of association and the financial situation of the Company and approves the financial statements of the Company as of the date of dissolution of the Company;

IV. the Sole Shareholder, as liquidator, declares explicitly to proceed with the dissolution and liquidation of the Company;

V. the Sole Shareholder declares that all the known debts and liabilities of the Company have been paid and settled;

VI. the Sole Shareholder takes over and assumes personally all assets, liabilities and commitments known or unknown of the dissolved Company and the liquidation of the Company is terminated without prejudice that it assumes all its liabilities;

VII. the Company's share register is cancelled as a result of the dissolution of the Company;

VIII. the Sole Shareholder fully discharges the managers for their mandate up to this date; and

IX. the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand and one hundred Euro (€ 1,100.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, qualifiée de Société d'Investissement en Capital A Risque, ("SICAR"), ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.959 ("l'Associé unique"),

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée par l'Associé unique.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "LBREP III Global Finance S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 129.756, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, reçu en date du 18 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 30 août 2007, n° 1842, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 18 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 342 en date du 9 février 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500.-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

III. L'Associé unique déclare avoir pleine connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et approuve les rapports financiers de la Société à la date de sa dissolution;

IV. L'Associé unique, en tant que liquidateur, déclare explicitement procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société;

V. L'Associé unique déclare que toutes les dettes et tous les passifs connus de la Société ont été payés et réglés;

VI. L'Associé unique prend en charge et assume personnellement les actifs, passifs et obligations, connus ou inconnus, de la Société dissoute et la liquidation de la Société est clôturée étant entendu qu'il assume tous ses passifs;

VII. Suite à la dissolution de la Société, son registre des parts sociales est annulé;

VIII. L'Associé unique donne entière décharge aux gérants pour leur activité dans le cadre de leur mandat jusqu'à cette date, et

IX. les livres et documents de la Société seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la Société dissoute.

14448

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent Euro (€ 1.100,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 24 novembre 2009. Relation: LAC/2009/49821. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010011228/105.

(100004414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Bips DJIA 30, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 141.631.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013552/10.

(100006784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Sculptor Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 134.294.

Il résulte des résolutions des Associés en date du 15 décembre 2009, de la société Sculptor Holdings II S.à r.l. que les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Election des Gérants suivants pour une durée indéterminée à compter du 15 décembre 2009:

Monsieur Joël Frank, né le 14 avril 1955 à New York, aux Etats Unis d'Amérique, et ayant pour adresse professionnelle le 9 West 57th Street, 39th Floor, 10019 New York, Etats Unis d'Amérique.

Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à 's-Gravenhage, aux Pays Bas, et ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Monsieur Robert van't Hoef, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, aux Pays Bas, et ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, aux Pays Bas, et ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant suivant à compter du 15 décembre 2009:

Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B9098, et dont le siège social se situe au 46A Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sculptor Holdings II S.à r.l.

Jacob Mudde

Gérant

Référence de publication: 2010012566/25.

(100005581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.
